

FO

L'Ain Syndicaliste

Trimestriel de l'Union départementale FO de l'Ain - N° 10 novembre 2012

Spécial Formation



(P. 1 à 2)
EDITO

(P. 2 à 3)
Vie des syndicats

(P. 4)
Actualité

(P. 5)
Détente - Humour

(P. 6)
Les chiffres utiles

(P. 7)
Élection TPE

LES POPPYS


Peut-être vous souvenez vous du tube de 1971, la chanson des Poppys a fait chanter la France pendant de nombreux mois. « Non, non, rien a changé, tout, tout a continué ». La chansonnette a été reprise dernièrement par François Hollande.

Tout a continué en effet. Aucune rupture dans la politique d'austérité. Le Parlement, avec une gauche-droite unie dans un bel élan qui rappelle l'Union Sacrée, a voté le TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance).

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

L' Union départementale a adressé un courrier résumant nos arguments à nos parlementaires locaux. Nous n'avons reçu qu'une réponse très laconique de Xavier Breton, député. Pour les autres un silence assourdissant. La profondeur de leurs arguments donne le tournis

La Troïka (FMI, BCE, Union Européenne) a donc imposé sa logique politico-économique à un personnel politique qui depuis fort longtemps déjà a endossé la livrée du serviteur.

Non, rien a changé, la même politique qui mène les peuples à la misère et au désespoir est poursuivie consciencieusement. Les grands-écarts acrobatiques d'un ministre du redressement pas vraiment productif et l'enfumage médiatique n'y change rien : tout a continué.

L'austérité n'est d'ailleurs plus suffisante, il faut maintenant provoquer un « choc de compétitivité » (le choc les salariés vont le prendre en pleine poire on n'en doute pas), augmenter la TVA, la CSG, continuer à détruire notre Sécurité Sociale, liquider la Fonction Publique (la seule richesse des pauvres), précariser encore d'avantage, faire passer le pillage bancaire et financier pour une crise de la dette.

Quand on mène une politique suicidaire (tant au plan économique, social et démocratique), la seule solution est la fuite en avant.

Comme toujours il faut revenir aux fondamentaux, comme on dit au rugby, donc revenir à la Charte d'Amiens et à « la lutte des classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes formes d'exploitation et d'oppression tant matérielle que morale, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ».

Dans cette lutte, notre classe ne pourra compter que sur elle-même, et sur Force Ouvrière.

Le Secrétaire général
Franck STEMLER

**** * ****

L'AFPA DANS LA TOURMENTE



L'AFPA est connue de milliers de travailleurs du département à qui elle a permis de se qualifier en obtenant un diplôme (titre du ministère du travail) reconnu dans les conventions collectives,

de changer d'emploi et de retrouver du travail.

Dans le contexte de la mise en concurrence, dans le cadre des marchés publics, des actions de formation jusque là financées à l'AFPA sur le mode de la subvention, la loi 2004-809 du 13 Aout 2004 relative aux « Libertés et responsabilités locales » dans son article 13,

a décidé du transfert aux régions de l'organisation et du financement des actions de formation de l'AFPA.

Aujourd'hui, l'acte III de la décentralisation pointe « le bout de son nez » en demandant plus de régionalisation. Seule la voix de Force Ouvrière s'élève pour affirmer que l'éclatement de l'AFPA en 22 entités régionales serait une erreur politique et sociale.

En effet la régionalisation est :

Incompatible avec « service public » par essence régalien.

Sert l'employabilité au travers des GPEC territoriales et non la politique du titre professionnel.

Entérine le désengagement de l'état

Entraine inéluctablement la disparition de l'AFPA.

Des régions AFPA, comme en Picardie ou en Lorraine, en font déjà les frais, à l'instar de la région Rhône-Alpes qui a du mal à se relever d'un KO sous la forme d'un appel d'offres composé de 437 lots, un record en la matière.

La position de la Confédération Force Ouvrière est illustrée par un courrier de Jean Claude MAILLY à l'ancien premier ministre François FILLON le 15 mars 2012.

Extrait : « *Monsieur le Premier Ministre,, Nous vous rappelons que Force ouvrière, lors du sommet social du 18 janvier 2012, avait interpellé le Président de la République sur le devenir de l'AFPA. Cette association a toujours été le « bras armé » de l'État pour la formation des demandeurs d'emploi... C'est pourquoi, Force Ouvrière vous demande, d'inscrire résolument le devenir de l'AFPA dans un projet collectif qui réaffirme son rôle en tant qu'opérateur public national de la formation professionnelle des adultes, ce qui est incompatible avec la régionalisation issue de la loi de 2004 et ce qui passe, par un retour à un financement issu du budget de l'État.* ».

Cette position fait écho aux revendications de notre syndicat national Force Ouvrière AFPA. Elle est l'expression de tous les adhérents Force Ouvrière AFPA.

Les gouvernements passent et les revendications demeurent, c'est donc ce que nous por-

terons dans tous les rendez vous de Force Ouvrière sur le plan National notamment lors du CESE (Conseil Économique et Social et Environnemental du 9 et 10 juillet 2012).

Outre la démission de son Président Jean-Luc Vergne ainsi que le risque de liquidation judiciaire de l'AFPA, lâchée par la banque DEXIA, l'un de ses principaux financeurs, il est intéressant de dresser un bilan chiffré du passage en appel d'offres.

Conséquences de la régionalisation et passage en appel d'offres.

L'AFPA a perdu plus de 2700 salariés en 3 ans dont 1000 formateurs. A l'échelle régionale il s'agit de la perte de 250 salariés pour une centaine de formateurs. Quant au niveau local, le centre AFPA Bourg en Bresse s'est vu amputé d'une quinzaine de personnes, avec la fermeture de 7 formations.



La réalité financière globale de l'AFPA sur les financements publics est passée de 797,37 M€ en 2009 (dont 487 M€ sur les Conseils Régionaux) à 684,59 M€ en 2011 (dont 430,6 sur les Conseils Régionaux) soit une perte des financements publics de 112,78 M€ en 3 ans dont 56,04 M€, uniquement sur la part Conseils Régionaux. Concernant Rhône Alpes, le recul s'élève même à 25% environ.

En conséquence de quoi, l'AFPA forme moins de demandeurs d'emplois qu'auparavant. En Rhône-Alpes ils étaient 9094 demandeurs d'emploi à être formé par l'AFPA en 2009 pour moins de 7000 aujourd'hui.

La régionalisation aboutit également à la perte du savoir faire de l'AFPA, l'apprentissage d'un métier.

La commande 2012-2014 du Conseil régional Rhône-Alpes est claire sur ce point, premier geste professionnel et compétences premières se font au détriment du titre professionnel, traduction du sacrifice du métier sur l'autel de l'employabilité.

Faute de commandes, tous les services associés (hébergement, restauration, accompagnement) sont en forte diminution.

Alors que la situation des jeunes et des demandeurs d'emploi s'aggrave, FORCE OUVRIERE rappelle qu'une véritable politique publique en la matière nécessite que l'État s'engage résolument dans le maintien et le développement d'un service public qui permet quotidiennement à des milliers de citoyens de s'orienter, de se former et de retrouver un emploi.

Cette reconquête, pour FORCE OUVRIERE, passe par l'arrêt du démantèlement programmé de l'AFPA et la fin du désengagement financier de l'État.

OUI, la formation professionnelle continue est au cœur de la république sociale et laïque que défend la Confédération FORCE OUVRIERE,

NON le marché ne peut pas être la réponse unique aux situations dramatiques que connaissent des centaines de milliers de jeunes et de travailleurs dans notre pays.

Gilles GRANCLÉMENT

L'Ain Syndicaliste

le journal de l'Union départementale FO de l'Ain

Maison des Syndicats 3 imp. A. Chanut, 01000 Bourg en Bresse

Tél. : 04 74 21 07 07- fax : 04 74 21 24 23

Directeur de la publication : Franck Stempfler

ISSN 2119-2650

N° Commission paritaire :

en cours

Trimestriel - novembre N°10

Imprimé au siège de l'UD FO de l'Ain